

Compte rendu du conseil d'école n°1 Maternelle de Nolay fait le vendredi 10 novembre 2023



Maternelle :
0210744V@ac-dijon.fr
Tel : 03.80.21.71.42
Rue Grange Champion
21340 NOLAY

Début du conseil à 18h30

- **Présents :**

- * École maternelle : Mme Peultier (directrice), Mmes Fauvé et Duverger (enseignantes)
- * Représentants de parents d'élèves (RPE): M Bacus et Mme Roy
- * Mairies : Mme Bagou et Mme Nicolas (Nolay), Mme Deguin (Cormot-Vauchignon)

Personnes excusées :

M Vanderstuyf (Inspecteur de l'Éducation Nationale – circonscription de Beaune), Mme Rebouillat (enseignante RASED), Mme Melin (enseignante décharge de direction), Mme Boulet (RPE), la Mairie d'Epertully

- **Désignation du secrétaire adjoint de séance :**

C'est M Bacus qui aura en charge la vérification du compte rendu qui sera transmis aux parents, aux mairies et à l'Inspection.

- **Résultats des élections de représentants de parents d'élèves et organisation de ces élections :**

- * 68 personnes ont voté sur 100 parents d'élèves soit un taux de participation de 68 %
- * Mme Peultier remercie Mme Boulet pour son aide dans la préparation au matériel de vote et Mme Roy pour son aide au dépouillement.
- * Cette année, nous avons été informés courant septembre que le vote dématérialisé était autorisé, cependant, sa mise en œuvre semblait difficile à respecter dans les temps impartis et devait être organisée et financée par la mairie. L'organisation est donc restée la même que les années précédentes et la question déjà soulevée les années passées en conseil d'école également : *<<Quand une seule liste de candidatures est déposée, ne serait-il pas possible d'élire automatiquement cette liste de parents ? Cela éviterait tout le travail fait en amont du scrutin (préparation du matériel de vote, distribution ou envoi,...) mais également le gaspillage de papier qui est par ailleurs contraire au projet d'école et aux programmes de L'Éducation Nationale vis à vis de l'environnement.>>*

Le conseil d'école rédigera donc une lettre au Ministre de l'Éducation Nationale, en respectant bien évidemment la voie hiérarchique, lors du prochain conseil d'école pour demander une révision de l'organisation des élections des représentants de parents d'élèves et notamment la recherche de solution technique et le financement faits par le Ministère de l'Éducation Nationale et non par la commune pour permettre le vote dématérialisé.

- **Organisation pédagogique, rappel des effectifs de cette année et campagne de prévision des effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2024**

L'école accueille cette année 55 élèves répartis de la façon suivante :

- 18 TPS/PS (avec 4 TPS et 14 PS) dans la classe de Mme Peultier Emilie et Mme Melin Alice qui décharge Mme Peultier 12 jours dans l'année pour lui permettre de faire son travail administratif.
- 19 MS à ce jour (18 MS à partir de janvier car un départ prévu en décembre) dans la classe

de Mme Fauvé Laurence

→ 18 GS dans la classe de Mme Duverger Laëtitia

Une campagne de prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2024 a été menée. D'après les informations communiquées par les mairies, 55 élèves sont de nouveau prévus pour la rentrée prochaine : 5 TPS, 18 PS, 14 MS et 18 GS.

Pour information, les mairies de Créot et d'Aubigny-la-Ronce n'ont pas répondu au mail concernant la campagne de prévision d'effectifs, cela peut laisser présager qu'il y aura plus d'élèves qu'annoncés dans les dates imparties de la campagne.

Mme Peultier insiste d'ailleurs sur le fait qu'il est important de lui communiquer s'il y a des nouvelles familles qui s'installent en cours d'année dans les communes avec des enfants nés en 2022, 2021, 2020 et 2019 afin d'en rendre compte à sa hiérarchie.

- **Rythmes scolaires**

La demande de dérogation permettant une organisation du temps scolaire sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours arrivera à son terme à la prochaine rentrée scolaire 2024-2025. Monsieur le Maire doit donc envoyer à la DSDEN une nouvelle demande d'organisation scolaire avant le 4 décembre après avoir recueilli l'avis des différents acteurs locaux. Le conseil d'école souhaite renouveler la demande de dérogation de type 3 à l'unanimité.

- **Évaluation d'école et projet d'école**

L'équipe éducative et pédagogique de l'école maternelle et élémentaire rédigeront ensemble le nouveau projet d'école qui sera commun et qui devra s'appuyer sur le rapport d'analyses fait l'an passé lors de l'évaluation d'école.

Ce projet d'école définira des objectifs à atteindre avec un échéancier de 5 ans.

- **Règlement intérieur de l'école**

Aucune modification n'a été souhaitée. Le règlement intérieur reste donc inchangé à l'unanimité.

Le dispositif pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école), mis en place dans les écoles élémentaires, les collèges et les lycées, concerne également l'école maternelle indirectement car elle se doit d'une part de travailler en amont sur les compétences psychosociales et d'autre part elle pourra être mobilisée pour mettre en œuvre la méthode de préoccupation partagée auprès d'élèves de l'école élémentaire.

L'école maternelle poursuivra donc le travail mené depuis plusieurs années sur le thème des émotions et du respect de l'autre.

L'équipe enseignante rappelle l'importance de regarder quotidiennement le sac des enfants pour voir s'il y a de nouvelles informations et de retourner les mots complétés (si besoin) et signés rapidement à l'école.

- **Sécurité (exercices et PPMS)**

→ L'exercice incendie n°1 a été fait le 26 septembre 2023. Alarme déclenchée à 9h50 (date et heure connues des enseignants). Il a fallu 1 minute et 47 secondes pour évacuer les locaux, rassembler tout le monde dans la cour de récréation et faire l'appel.

L'exercice s'est déroulé dans le calme.

→ Le PPMS a été envoyé à l'inspection et à la mairie. Ce document a pour objectif de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur, externe à l'établissement. Ce plan définit notamment des lieux de confinement ou de regroupement, les procédures conservatoires devant être mises en place et les conseils de gestion de la crise dans l'attente de l'intervention des secours :

* Un exercice "attentat-intrusion" sera fait courant novembre. L'objectif sera de rester cachés de la personne désignée 2 à 3 minutes sans faire aucun bruit. En amont, un travail en classe

sera mené pour aborder la nécessité de se cacher selon les circonstances à partir d'albums de jeunesse, sous forme de jeux...

* De la même manière, un exercice "Alerte Tempête" sera fait en avril 2024.

- **Suivi des élèves et organisation des APC**

L'équipe enseignante organisera les "rencontres parents-enseignants" courant février-mars pour remettre le carnet de suivi de leur enfant mais tient à préciser qu'elle reste disponible pour répondre aux questions et inquiétudes des parents tout au long de l'année. Elle prendra bien entendu contact avec les parents si cela est nécessaire avant ou après cette rencontre. L'équipe enseignante veillera à faire progresser chaque enfant à son rythme, inscrira les progrès de chaque enfant dans le carnet de suivi et travaillera en étroite collaboration avec les partenaires extérieurs qui accompagnent les enfants (CAMPS, orthophoniste, psychomotricien...) si les parents les y autorisent et fournissent les coordonnées nécessaires et si les partenaires acceptent également.

Une évaluation en compréhension orale a été effectuée avec tous les élèves de MS et GS de l'école lors de la première période. Les résultats à cette évaluation et les observations faites en classe depuis le début de l'année par les enseignantes ont permis de sélectionner pour cette deuxième période quelques élèves de GS et de MS qui bénéficieront des APC.

Les décroisonnements de l'après-midi permettent également de travailler des notions avec des petits groupes d'élèves, parfois même avec des groupes de deux élèves seulement quand ils sont en grandes difficultés sur des notions précises.

Des demandes de suivi RASED seront également faites pour ces élèves en grandes difficultés

- **Coopérative scolaire (rappel de son utilisation et bilan des comptes)**

* A ce jour, il y a 3680,37€ sur le compte de la coopérative.

* Depuis le début de cette année scolaire, 483,51€ ont déjà été dépensés : ingrédients et ustensiles de cuisine, albums, jeux, abonnements, matériel de "bricolage" ou de manipulation...

* L'adhésion et l'assurance à l'OCCE21 (obligatoires) ont coûté 146,10€.

* L'équipe enseignante remercie les familles pour leur don à la coopérative. A ce jour, 635€ ont été récoltés. Mme Peultier rappelle que les dons peuvent être faits tout au long de l'année que que des ventes seront également proposées au cours de l'année pour aider au financement des sorties, spectacles... Deux ventes sont déjà prévues : une vente de photos de classe en novembre et une vente de jacinthes en décembre.

* L'équipe enseignante remercie l'APE pour son don de 1000€ (chèque donné lors du conseil d'école).

* L'équipe enseignante remercie l'ensemble des mairies pour leurs subventions versées sur le compte au cours de l'année.

- **Projets, sorties, spectacles, événements passés et en prévision**

L'équipe enseignante rappelle que les photos et vidéos sont publiées sur le site de l'école tout au long de l'année. Des difficultés de connexions n'ont pas permis de faire les publications prévues ces dernières semaines. Les articles seront postés dès que possible.

* Tout au long de l'année, un travail autour du jardinage sera mené dans la classe de Mme Peultier.

* Tout au long de l'année, un travail sur le thème du cirque sera mené dans chaque classe:
- de nombreuses lectures d'albums appartenant à l'école ou empruntés à la bibliothèque de Nolay

- la réservation du spectacle interactif "Sur la piste des arts" prévu le 8 janvier 2024 (345€)

- la réservation d'une initiation à la pratique de l'art du cirque avec la Compagnie "Les baladins des étoiles" le 6 mai 2024 (650€)

- la présentation de notre spectacle de fin d'année prévu le 21 juin 2024. Mme Peultier ou Mme Vaine enverra une demande pour que ce dernier puisse se faire sous les Halles de Nolay

- la participation à la biennale de sculptures contemporaines de Nolay courant juin 2024

L'équipe enseignante demande à la Mairie de prévenir l'école en cas de venue d'un cirque sur Nolay.

* Chaque classe participera pour la première fois au jeu de défis écologiques proposés par l'association "Ma Petite Planète" du 13 novembre au 4 décembre en grande collaboration avec les parents que l'équipe enseignante remercie par avance pour son engagement.

* A partir de novembre, les GS se rendront en classe entière dans la classe de Mme Peultier les après-midi pour un éveil aux langues étrangères et à la langue des signes, pour apprendre à repérer les dangers domestiques et participer à des échanges sur le thème de la santé et de la citoyenneté.

* Mme Peultier a réservé l'exposition "Prudent contre les accidents". Elle sera installée courant novembre dans la salle de motricité et permettra aux élèves d'être immergés dans les pièces principales de la maison et d'être à hauteur des dangers qu'ils devront trouver.

* La traditionnelle photo de classe aura lieu le 20 novembre.

* L'équipe enseignante souhaite organiser une soirée "jeux de société" avec les familles courant décembre (date à définir) dans la salle de motricité de l'école. Mme Peultier doit envoyer une demande d'autorisation pour l'utilisation des locaux au Maire de Nolay.

* Cette année, chaque classe se rendra deux fois à la bibliothèque municipale afin de découvrir le lieu, se familiariser avec, écouter des histoires signées (langue des signes) et emprunter des albums pour la classe.

* Les trois classes se rendront le 9 avril 2024 au CPIE de Bourgogne situé à Collonge la Madeleine pour participer à deux ateliers en lien avec l'art et le développement durable (1395€). Au programme : l'atelier "jeux, jouets ou instruments nature" pour les trois classes, l'atelier "petits hôtes de la forêt" pour les classes des TPS-PS et des GS, l'atelier "le village des Fouletots" pour la classe des MS.

Mme Peultier va faire les demandes de devis pour le transport.

* Mme Peultier a réservé du 29/04/2024 au 10/05/2024 la mallette "Langage oral et numérique à l'école maternelle" pour sa classe. Cette mallette permettra aux élèves d'utiliser un assortiment d'outils numériques pas encore tous présents à l'école.

- **Remerciements et suivi des demandes de travaux**

Remerciements

* L'équipe enseignante tient à remercier sincèrement les secrétaires de mairie pour l'ensemble des photocopies couleurs demandées ainsi que M Benoît et son équipe pour l'ensemble des travaux menés à l'école.

* L'équipe pédagogique et éducative remercie Monsieur le Maire d'avoir accordé 3 heures de concertation et formation communes aux enseignantes et ATSEM au cours de l'année. Elle souhaiterait que ces heures soit renouvelées chaque année.

L'équipe enseignante souhaiterait également de nouveau la présence des ATSEM le jour de la pré-rentrée, 6 heures si cela est possible, pour préparer la rentrée scolaire, échanger sur l'organisation de l'école, les projets de l'année et sur le fonctionnement de chaque classe.

Demandes de travaux

* Mme Duverger demande à nouveau si cela est possible d'installer des stores à ces fenêtres. De même, les ATSEM demandent à nouveau si cela est possible d'installer un système sur ou devant leur porte vitrée de sortie d'urgence permettant d'être protégées de la chaleur en été sans perdre trop de lumière.

→ Mme Bagou précise que ces demandes ont bien été prise en compte par la mairie mais qu'elles sont encore à l'étude.

* Les ATSEM souhaiteraient une vérification du lave-vaisselle car il dysfonctionne.

Fin du conseil d'école à 20h

